

COMMUNE DE MANHAY
AVIS D'ENGAGEMENT D'UN(E) EMPLOYÉ(E)
ADMINISTRATIF(VE) D6 –SERVICE URBANISME - AVEC
CONSTITUTION D'UNE RÉSERVE DE RECRUTEMENT VALABLE
DEUX ANS

AVIS

La Commune de MANHAY procède à l'engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) D6 –Service Urbanisme - avec constitution d'une réserve de recrutement valable deux ans - contrat à durée déterminée (1 an) à temps plein, renouvelable, en vue d'un contrat à durée indéterminée.

Date présumée d'entrée en fonction : Octobre 2021.

Le profil de fonction ainsi que les conditions d'engagement sont disponibles sur le site internet de la Commune www.manhay.be ou à l'Administration communale de Manhay au service secrétariat (Mme B. Lespagnard 086/21.99.67) sur simple demande.

Le dossier de candidature sera composé :

- D'une lettre de motivation
- D'un curriculum vitae détaillé
- D'une copie du diplôme requis ou équivalent (enseignement supérieur de type court – baccalauréat ou graduat)
- Un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois (modèle 595)
- D'une copie recto/verso de la carte d'identité.

ATOUPS :

- Disposer d'un passeport APE au plus tard le jour ouvrable précédant l'entrée en service

Les candidatures seront adressées au Collège Communal de Manhay, Voie de la Libération, 4 à 6960 MANHAY pour le **04 juin 2021**. Elles seront transmises par lettre recommandée postale avec accusé de réception, la date de l'accusé de réception faisant foi, ou déposées à l'Administration Communale, même adresse que ci-dessus, contre récépissé.

Pour être lauréat de l'examen, le candidat devra obtenir au moins 50% des points pour chacune des deux épreuves (écrite et orale) et 60% des points au total.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Directrice générale de la Commune de Manhay (086/21.99.62) ou de son remplaçant.

MANHAY, le 27 avril 2021

Pour le Conseil Communal,

S. MOHY
Directrice générale

M. GENERET
Bourgmestre

